

Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois (89)
Elaboration d'un schéma de continuités cyclables

Maitre d'Ouvrage : CA de l'Auxerrois

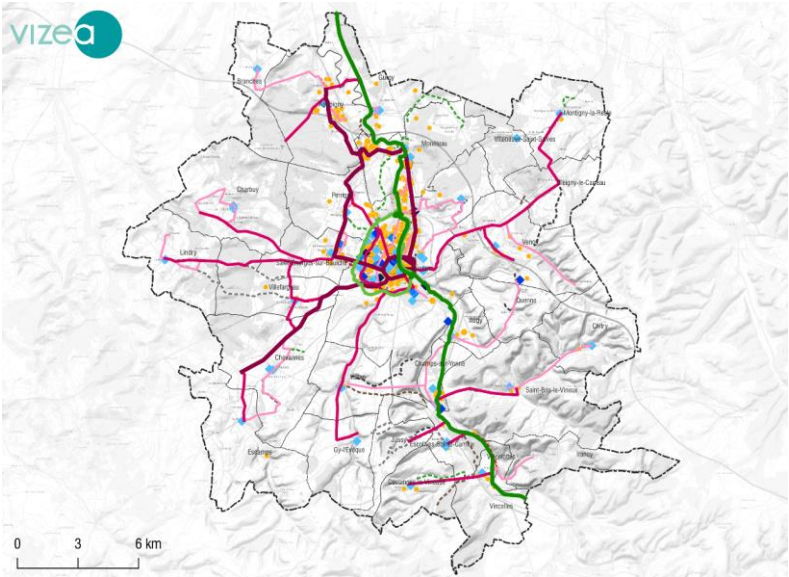
AMO Mobilité Durable : Vizea

- Territoire :
- 68 050 habitants
 - 29 communes
 - Plus de 50% des habitants et des emplois du territoire rassemblés dans une polarité au centre et s'étirant le long de l'Yonne
 - Un territoire rural aux paysages et urbanismes variés : d'un urbanisme de lotissements diffus entre plaines et forêts à des hameaux resserrés en zone vallonné.

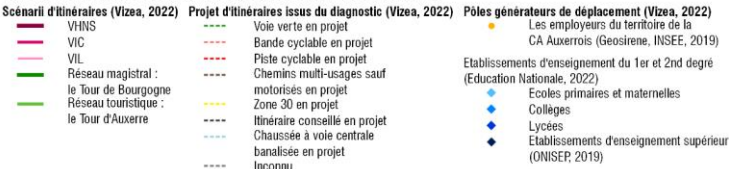
Durée de la mission : 8 mois

Eléments clés de la mission :

- Projet stratégique du territoire :
 - o Diagnostic socio-morphologique
 - o Etude des documents cadre et des projets cyclables des communes
 - o Enquêtes en ligne et cartographie participative
 - o Ateliers de concertation avec les communes, organisés par bassin de vie
 - o Un diagnostic à vélo pour expérimenter les discontinuités avec élus et habitants
 - o Analyse du système vélo : plus de 200 km de terrain parcouru
 - o Formulation de premières orientations stratégiques
- Elaboration d'un référentiel technique des aménagements cyclables :
 - o Fiches techniques d'aménagements cyclables par niveau hiérarchique du réseau et par typologie d'aménagement
 - o Préconisations spécifiques au territoire
- Elaboration d'un programme d'actions



Un réseau hiérarchisé projeté sur le territoire de l'Auxerrois



La communauté d'agglomération de l'Auxerrois est située dans le département de l'Yonne et est constituée de communes rurales organisées autour de la centralité d'Auxerre. Le territoire est traversé dans l'axe Nord-Sud par les deux tracés entremêlés de l'Yonne et de l'itinéraire cyclable du Tour de Bourgogne à Vélo.

Bien que le territoire dispose déjà de plusieurs aménagements à destination des cyclistes, concentrés majoritairement sur la commune d'Auxerre, des problématiques majeures de discontinuités et de sécurisation sont identifiées. Dans ce contexte, la CA a souhaité réaliser une étude des continuités cyclables afin de doter le territoire d'un document stratégique définissant des actions triennales à mettre en place.

La stratégie développée dans le cadre de cette étude s'est axée, tout d'abord, autour de la réalisation d'un diagnostic complet de l'état cyclable du territoire. Cette démarche s'est appuyée en grande partie sur le sondage et la concertation des habitants ainsi que des élus des différentes communes. Un certain nombre d'entretiens d'acteurs sont venus structurer et mettre en cohérence les données récoltées.

L'ensemble de ce travail a permis d'articuler un réseau cyclable hiérarchisé de plus de 130 km d'itinéraire d'intérêt communautaire dont 40 km de réseau express à haut à niveau de service, s'appuyant sur les déplacements des habitants et les polarités du territoire. Le travail de hiérarchisation des itinéraires a permis de créer un maillage sur des voies communales et agricoles, afin de proposer des itinéraires équilibrés entre sécurité, performance et coût pour la collectivité, pour un réseau cyclable en territoire rural.

Un document technique a été rédigé sous la forme d'un référentiel des aménagements cyclables et regroupant à la fois des préconisations d'aménagements globales mais également des recommandations déclinées dans le cadre particulier du réseau cyclable identifié.

Cette étude fournit donc à l'ensemble des communes un guide stratégique et un référentiel technique qui permettra de les accompagner dans le développement de leur politique cyclable à court comme à long terme.

